

Déraillement de train Saint-Constant et Delson exigent des comptes au Canadien Pacifique

Saint-Constant, le 10 juillet 2018 – Le déraillement de train survenu dans la nuit du 9 au 10 juillet soulève bien des questions au sein des municipalités de Saint-Constant et de Delson, qui n’attendent pas le résultat de l’enquête pour s’assurer de la sécurité des citoyens et de l’environnement aux abords du chemin de fer.

Parmi leurs demandes, les deux villes désirent recevoir un bilan de l’état des voies, des équipements de transport ferroviaire et des matières dangereuses transportées ainsi qu’un bilan des mesures de sécurisation du transport des matières dangereuses entreprises par les propriétaires et les exploitants ferroviaires.

De plus, elles proposent la mise en place d’un processus formel incluant les propriétaires et les exploitants ferroviaires, permettant d’assurer la mise à jour périodique de la classification du réseau ferroviaire ainsi que le partage d’information et de données. Elles estiment qu’il serait ainsi possible d’identifier des règles claires quant aux normes d’entretien des emprises ferroviaires impliquant le transport de personnes et de matières dangereuses en transit sur notre territoire.

Citation Delson

« Cet accident ferroviaire est extrêmement préoccupant étant donné que la voie ferrée passe près des secteurs résidentiels. Le transport de marchandises est une chose, mais ne perdons pas de vue que les transports de pétrole et de produits chimiques transitent également sur cet axe ferroviaire. Nous pouvons vous certifier que les villes de Delson et Saint-Constant vont exiger du CP un rapport attestant de l’état actuel des voies ferrées ainsi que le calendrier d’entretien.

Vendredi, la Ville de Lac-Mégantic soulignait le 5^e anniversaire de l’accident ferroviaire funeste qui a ébranlé la communauté. Il ne faudrait pas que nous vivions une tragédie ferroviaire qui serait dommageable pour tous. Dans un autre ordre d’idées, il ne faut pas négliger l’impact écologique que pourrait avoir un déversement chimique dans la rivière La Tortue. Plus que jamais, prudence et prévention sont de mise afin que de tels événements ne se reproduisent plus » a déclaré M. Christian Ouellette, maire de Delson.

Citation Saint-Constant

« Cet incident survenu en plein dans l’une de nos deux aires TOD, aurait pu avoir des conséquences dramatiques si les wagons renversés avait été remplis de matières dangereuses. Dans cette conjoncture, il nous apparaît essentiel d’évaluer les risques et d’identifier les mesures requises afin d’améliorer la sécurité des personnes et des installations exposées au transport ferroviaire de matières dangereuses sur notre territoire. Il faut tenir compte non seulement des matières transportées, mais également de la sensibilité du milieu environnant et des effets probables sur la santé de la population.

Nous demandons aussi à revoir à la hausse les règles de sécurité sur les lignes principales où le trafic est généralement supérieur à plus de 5 trains par jour à des vitesses dépassant souvent les 50 km/h transportant des matières dangereuses autant que des trains de passagers » mentionnait Monsieur Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant.

Résumé des événements

Un déraillement de train de marchandises a eu lieu aux limites de Delson et de Saint-Constant vers 23 h 30 dans la nuit 9 au 10 juillet. En tout, cinq wagons de matières en vrac ont basculés à l’extérieur des rails et un employé du Canadien Pacifique (CP) a été blessé. À l’heure actuelle, la raison du déraillement n’est pas connue. Une enquête est en cours.